Valeur d'un Bien immobilier issu d'une succession

Par Pierrot06190

Bonjour à tous lors d'une succession mon épouse a racheté la

part de son frère concernant un appartement . Ce bien lors de

la succession en 2018 a été estimé à 260000 ? mon épouse a

racheté donc en licitation la part de son frère 130000 euros.

Nous souhaitons mettre en vente ce bien dans 2 ans en 2024 et

on se demande quel est la valeur initiale du bien a prendre en

 compte pour le calcul de la plue value .

a priori la valeur initiale serait 260000 ?

Merci de vos avis sur ce thème

Bien cordialement

Par yapasdequoi

Bonjour,
Réponse ici :
[url=https://bofip.impots.gouv.fr/bofip/292-PGP.html/identifiant%3DBOI-RFPI-PVI-20-20-20180824#]https://bofip.impots.gouv.fr/bofip/292-PGP.html/identifiant%3DBOI-RFPI-PVI-20-20-20180824#[/url]

Si c'est votre résidence principale, la plus-value est exonérée.

"nous" souhaitons ? Mais si c'est un bien propre, elle est seule décisionnaire...

Par Pierrot06190

Merci pour votre retour yapasdequoi mais il s'agit d'une

 résidence secondaire et sommes mariés d'où le "nous" .

cordialement

Par yapasdequoi

Même étant mariés, ce bien est un bien propre de votre épouse. Ou alors elle l'a intégré à la communauté par contrat de mariage ?
Le notaire saura vous aider à calculer la plus-value. Lire cette page :

[url=https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F10864#]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F10864#[/url]

Par Pierrot06190

Merci yapasdequoi mais la n'est pas la question de savoir si

contrat de mariage ou pas ....

Merci quand même

Par yapasdequoi

Que ce soit un bien propre ou un bien commun, le calcul de taxe est le même.
Lisez le lien fourni. Il répond à votre question.

Par yapasdequoi

Pourquoi "désolé" ?
Les liens fournis répondent complètement à la question posée.
Encore faut-il se donner la peine de les consulter...

Par ESP

Parce que je ne cherche que la satisfaction de ceux qui ont besoin d'aide et que je veux du sourire sur ce site, et je supprime ma réponse pour ne pas froisser.